

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
25/02/2022

Dossier complet le :  
25/02/2022

N° d'enregistrement :  
2022-5977

#### 1. Intitulé du projet

La présente demande d'examen au cas par cas concerne une régularisation sur un projet d'augmentation de la quantité de solvants mise en oeuvre notamment pour l'internalisation de la fabrication des produits semi-finis via l'activité de complexage du site AMCOR FLEXIBLES (49)

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AMCOR FLEXIBLES

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

3 4 9 8 2 1 8 9 2 0 0 0 2 4

Forme juridique SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1 - Autres ICPE soumises à autorisation	Rubriques 1978-3 et 3670 impactées par le projet.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet n'engendre pas de travaux ni de démolition.

En effet, AMCOR FLEXIBLES dispose déjà d'une installation de complexage qui ne nécessite pas d'aménagements particuliers pour l'internalisation de la fabrication de produits semi-finis qui sont des complexes aluminium/PE précédemment réalisés par des sous-traitants.

La consommation brute en solvant associée au complexage passe de 400 kg à 1200 kg/jour mais n'implique pas de nouvelles zones de stockage en solvants, AMCOR FLEXIBLES utilisera les cuves de stockage en solvant déjà présentes sur le site. D'autre part, le complexage est relié à l'unité de traitement des COV par incinération du site. Il n'est pas prévu de modifications sur ce traitement, l'incinérateur du site pouvant traiter cette augmentation de capacité.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet pour AMCOR FLEXIBLES est d'avoir une gestion intégrale de ses produits par la fabrication en interne de produits semi-finis qui correspond aux activités déjà maîtrisées par AMCOR FLEXIBLES.

Ce projet s'inscrit donc dans une démarche d'optimisation de la production par l'enlèvement d'un intermédiaire (le sous-traitant) et une meilleure gestion de la qualité de ses produits semi-finis tout en maintenant des solutions de traitement des COV adaptées aux exigences réglementaires applicables au site AMCOR FLEXIBLES.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le projet ne nécessite pas de travaux en dehors de la mise en place des 2 conteneurs utilisés notamment pour le stockage des semi-finis.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet n'engendre pas de modifications sur l'organisation du site en terme de stockage pour les solvants utilisés, réorganisation de la zone de stockage des produits semi-finis dans le magasin 1 et ajout de 2 conteneurs pour notamment le stockage de ces mêmes produits.

Il n'y a pas de modifications sur les équipements présents au niveau de l'activité de complexage ou encore pour le traitement des rejets air associés notamment à ce projet

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à une procédure administrative d'autorisation.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet ne nécessite pas d'augmentation des surfaces bitumées ou encore de surfaces de bâti. La production des semi-finis est réalisé sur une installation existante (le complexe) Seuls 2 conteneurs sont ajoutés pour une surface de 56,5 m <sup>2</sup>	56,6 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ZI Champagne et de l'Europe  
49260 MONTREUIL-BELLAY

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 08' 15" O    Lat. 47° 07' 26" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II la plus proche à 2,6 km à l'ouest (520004473 - FORET DE BROSSAY) ZNIEFF de type I la plus proche à 500 m à l'est (520016114 - PALINES de MERON et de DOUVY)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté de protection de biotope le plus proche à 10,5 km au nord (FR3800450 - MARAIS DE DISTRE)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de parc national dans un rayon de 50 km du site Réserve biologique la plus proche à 42 km à l'est (FR2400266 - DU VALLON DU MAUPAS) Site situé dans le parc naturel régional du LOIRE-ANJOU-TOURAINE - FR8000032
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site le plus proche "Menhir dit de l'accomodement" à 700 m au sud du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe en zone potentiellement humides à probabilité assez forte (suivant sig.reseau-zones-humides.org) Il n'y a pas de zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN - Inondation par une crue (débordement de cours d'eau) prescrit le 16 janvier 2006 et approuvé le 10 avril 2008. Le site n'est pas situé dans le zonage réglementaire associé au PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	3 sites répertoriés avec pollution des sols : - SSP0005031 : ancienne décharge de Montreuil Bellay - 3,7 km au Nord Ouest - SSP001244701: ancien site ALTIA à 3 km à l'est - SSP0008301 : site PHYTEUROP à 1 km au nord du site
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé dans le périmètre de protection de captage d'eau
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sites inscrits les plus proches : Le Thouet et ses abords.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 - Directive Oiseau : FR521 2006 - CHAMPAGNE DE MERON à 200 m à l'Est du site. Site Natura 2000 - Directive Habitats : FR5200629 - VALLEE DE LA LOIRE DES PONTS DE CE A MONTSOREAU à 15 km au nord du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé à proximité du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de consommations d'eaux dans le cadre du projet
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de travaux prévus dans le cadre du projet en dehors des 2 conteneurs.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'utilise pas de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit d'utiliser des équipements déjà présents sur site et ne nécessite pas de travaux pour sa réalisation en dehors des 2 conteneurs.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact du projet sur les sites NATURA 2000 à proximité. Le traitement des COV est réalisé par l'incinérateur présent sur site et déjà contrôlé annuellement sans dépassement des seuils.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes nécessaire dans le cadre du projet.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site AMCOR FLEXIBLES réalise annuellement des mesures de rejets en COV dont les résultats sont inférieurs aux valeurs définies par l'arrêté préfectoral en vigueur (20 mg/m3). Le projet n'ajoute pas de nouveau COV non connu à ce jour sur le site. La dernière mesure réalisée fin 2021 tenait compte de l'augmentation de l'activité de complexage et s'est avérée être conforme. Le risque sanitaire est donc maîtrisé avec le projet.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de complexage n'est pas génératrice de nuisances olfactives.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de complexage n'est pas génératrice de vibrations.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications associées au projet ne viennent pas modifier le bâti existant et n'apportent donc pas non de nuisances lumineuses supplémentaires. Pas de lumières ajoutées au niveau du stockage en conteneur.
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets du complexage sont captés par l'unité d'incinération des COV présente sur le site et contrôlée annuellement par rapport aux valeurs seuils définies par l'arrêté préfectoral en vigueur du site et du dernier BREF STS ayant fait l'objet d'un dossier de réexamen fin décembre 2021.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet liquide généré par le projet.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'effluents générés par le projet.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les quelques déchets générés par l'activité de fabrication des semi-finis correspondent aux déchets déjà générés sur le site



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera réalisé dans les bâtiments et équipements existants du site, il n'est pas prévu de nouvelles constructions en dehors des 2 conteneurs installés pour le stockage des produits semi-finis.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification sur les activités humaines n'est associée au projet.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet à proximité susceptibles d'avoir un effet cumulé par le présent projet.

Seul un projet de parc photovoltaïque est en cours sur la commune de Parnay à 13 km au nord du site avec un avis de la MRAE sur plans et programme diffusé en août 2021.

Un avis sur projet a par ailleurs été émis en décembre 2021 sur la commune de Montreuil Bellay sur la création de la ZAC "Les coteaux du Thouet" située à 2 km au nord du site.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Comme vu précédemment, le projet ne sera pas générateur de consommations ni rejets d'eaux.

Par ailleurs, les mesures du projet pour éviter ou réduire les effets du projet ont été traitées notamment dans le cadre d'un porter à connaissance en annexe volontaire au présent cas par cas.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, AMCOR FLEXIBLES estime qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire étant donné que le projet n'induit pas de nouveaux bâtiments, nouveaux équipements, nouveaux risques et impacts non connus et non maîtrisés sur le site.

Un porter à connaissance en annexe volontaire est joint au présent cas par cas reprenant l'analyse des incidences et dangers associés aux modifications du présent projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
R-ELF-2108-2a_AMCOR_PAC

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Montreuil-Bellay

le, 25 février 2022

Signature



